N° d'agréation : P 204070

Belgique - België
P.P. - P.B.
CHARLEROI X
B - 802

Bureau de dépôt
CHARLEROI X

Editeur responsable : M-C. Horvath - rue t'Serstevens, 4 - B 6530 Thuin

TiRS

N°4- 2020
Revue officielle trimestrielle
Octobre - Novembre - Décembre

URSTB-f - Aile francophone

Secrétariat Fédéral

rue t'Serstevens, 4 - 6530 THUIN
Tél. : 071/59 64 57 - Fax : 071/59 64 67

secretariat@urstbf.org (René)
affiliation@urstbf.org (Marie-Noëlle)
tirs@urstbf.org (Stéphanie)
lts@urstbf.org (Martine)
tl@urstbf.org (Tyffanie)

www.urstbf.org

Le bureau URSTB-f est ouvert :
du lundi au jeudi de 07H30 à 15H30
Le vendredi de 07H30 à 14H30

Sommaire 4/2020

- Le billet du Président 3
- AG 06/09/20 : Prise de parole du Président 5
- Clays 8-10
- Liège : CCAT 11
- Article : produit de nettoyage pour canon 12
- Epreuve de tir : formulaire en ligne 13
- Sport Jeunes 14-16
- Sécurité : principes de base 17
- Infos... 19
- CA : communications CA 20
- Affiliations 2021 21
- Les petites annonces 23-25
- La boutique 27

Les articles publiés dans la présente revue n'engagent que la responsabilité de l'auteur et ne lient pas l'URSTB-f ; sauf confirmation explicite.

Les annonces de particuliers pour la vente et/ou l'achat d'armes engagent la responsabilité de l'auteur de l'offre au regard de la loi sur les armes. L'URSTB-f s'engage fermement à la plus extrême vigilance au regard du prescrit de la loi.

Président d'honneur
Monsieur Alfred LAVANDY
rue des Alliés, 24
B - 7160 Chapelle-lez-Herlaimont
Tél. : 064/45 11 02

1. Président ■ president@urstbf.org
Joël ROBIN - Boulevard de la Sauvenière, 91/3 - 4000 Liège - Tél. : 04/383 66 59
Fax : 04/342 89 93 - Gsm : 0475/80 14 66

2. Epreuve de tir

3. 2ème Vice-président & Représentant Tir aux clays ■ vice-president.clay@urstbf.org
Jean-Pierre LELEUX - rue du Village, 49 - 5380 Franc-Waret - Tél.: 081/83 52 75

4. Secrétaire général ■ secretaire.general@urstbf.org
Claude VERBRUGGEN - rue de l'Hotellerie, 84B - 7860 Lessines - Gsm : 0475/35 77 26

5. Trésorier ■ tresorerie@urstbf.org
Joël ROBIN ad interim - Gsm : 0475/80 14 66

6. Direction technique ■ direction.technique@urstbf.org
Lionel COX

7. Organisation & arbitrage ■ organisation.arbitrage@urstbf.org
Roger LOUIS - rue Fontenal, 12 - 6680 Sainte-Ode - Gsm : 0497/61 57 47

8. Sportif pratiquant ■ sportif.pratiquant@urstbf.org
Olivier HANNON - rue du Palton, 110 - 5060 Arsimont - Gsm : 0475/49 65 39

9. Moyens de diffusion, presse et relations publiques ■ diffusion@urstbf.org
Marie-Christine HORVATH - rue des Moissons, 5 - 4030 Grivegnée - Gsm : 0486/95 90 40

10. Sport jeunes ■ slj@urstbf.org
Frédérique MACHIELS - rue C. Dewael, 47 - 1350 Orp-le-Grand - Gsm : 0475/22 79 26

11. Sécurité et infrastructure & Représentant Tir aux Clays ■ securite-infra.clay@urstbf.org
Geoffroy LAURENT - Chemin de Moustier, 92 - 5020 Temploux - Gsm : 0495/55 77 95

12. Sport féminin ■ sport.feminin@urstbf.org
Claude DE PAUW - rue Fl. Coppée, 34 - 7110 Strépy-Bracquegnies

Le Billet du Président

Mesdames, Messieurs,

Ce 6 septembre dernier, nous avons enfin pu tenir notre Assemblée Générale reportée depuis mars suite aux conséquences du Covid-19. Merci aux membres présents et/ou représentés ; ce qui nous a permis d'atteindre le quota nécessaire pour avaliser les comptes 2019 et le budget 2020, qui sont nécessaires envers l'Adeps pour conserver nos subsides.

L'Assemblée Générale s'est déroulée dans le bon ordre, rapidement et avec des votes à l'unanimité sur les points abordés, le tout dans une ambiance conviviale et de respect. Nous aurons besoin d'une Assemblée Générale Extraordinaire afin de pouvoir adapter nos statuts et les rendre conformes au CSA. Ces convocations seront adressées en temps utiles.

Vous trouverez, ci-après, ma prise de parole en début d'assemblée et qui résume tant 2019 que les derniers évènements de 2020 et la gestion de la crise du Covid-19.

Je voudrais préciser que, lors de ma prise de parole, j'annonçais que l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 septembre 2012 portant exécution du décret du 20 décembre 2011 relatif à la pratique du tir sportif n'était toujours pas paru. Depuis lors, en date du 10.09.2020, la publication au Moniteur Belge a été faite. Vous en trouverez le texte intégral dans cette revue (pages 6 & 7). Il est curieux de relever que l'Arrêté stipule, dans son texte, que la demande de l'URSTB-f date de juin 2018, soit deux ans avant la validation par le Gouvernement. Ce sont les arcanes de l'administration et de la justice… alors que le tout aurait pu être bouclé en 2018 ! Preuve également que nous suivons nos dossiers sans lâcher prise.

Nous allons devoir, tous, dans de nombreux domaines, continuer à cohabiter avec ce Covid-19 et subir les différentes mesures prises par nos autorités, parfois discordantes, parfois incompréhensibles mais prises certainement pour notre bien-être.

La saison sportive 2020 se termine en roue libre et nous tournons nos regards et nos espoirs sur 2021, année durant laquelle le monde sportif aura de nombreux challenges à concrétiser afin de rattraper le temps perdu.

Belle rentrée à toutes et tous.

Joël ROBIN
Président URSTB-f

Mauriac : *Notre vie vaut ce qu'elle nous a coûté d'efforts (Le jeune homme)*

UN PRODUIT DE TRÈS HAUT DE GAMME

Les pistolets à percussion annulaire Browning Buck Mark sont très prisés du fait de leur qualité, fiabilité et précision. Ces pistolets possèdent une carcasse réalisée à partir d'un bloc d'aluminium usiné par machine à commande numérique. Leur canon est usiné dans un bloc d'acier de très haute qualité, leur chambre est alésée à la main pour garantir une excellente précision. La gamme des Buck Mark allie également esthétique et technicité, un des avantages en est la conception de sa poignée ambidextre qui permet aux gauchers comme aux droitiers de bénéficier d'une préhension intuitive et sûre.

BROWNING®

WWW.BROWNING.EU

AG 6 septembre 2020

Prise de parole du Président

Mesdames, Messieurs, administrateurs ou représentants de clubs,

Aborder en septembre un rapport d'activités de l'année précédente est parfois hors propos. Les rapports d'activités des administrateurs ayant déjà été largement diffusés, je ne m'étendrai pas outre mesure sur 2019 à l'exception de 2-3 points :

* Tout d'abord, le monde sportif a subi comme l'ensemble du pays des changements politiques importants au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles : changement de Ministre, de couleurs politiques et de cabinet ; Rachid MADRANE a fait place à Valérie GLATIGNY. De nombreux dossiers ont dus être retravaillés et représentés et, à ce jour, il n'y a toujours pas de gouvernement national !

Heureusement, nos contacts auprès des différents intervenants politiques sont restés positifs. Les relations constructives avec les responsables de l'Adeps, basées sur un respect et une confiance mutuelle sont des atouts indéniables.

* Notre plus gros dossier a été la mise à jour du décret des armes autorisées pour le tir sportif, projet finalisé avec le cabinet MADRANE. Il restait à le faire avaliser par le gouvernement mais la chute du gouvernement a mis un point d'arrêt. Ce dossier a été retravaillé avec la nouvelle Ministre. Il est en bonne voie et actuellement au Conseil d'état - procédure évitée lors de la première introduction.

* Je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour Jean-Charles COUREL. Son décès accidentel fin d'année, alors qu'il devenait l'entraîneur carabine et dont les premiers contacts laissaient prévoir un bel avenir dans ces disciplines, laissera un flottement au sein de nos compétiteurs.

* Je me dois également d'évoquer notre administrateur «épreuves de tir» Bernard LHEUREUX, qui nous a remis sa démission après de nombreuses années de fonction au sein du C.A. Merci Bernard pour ton dévouement et tes nombreuses années de gestion de cette partie importante de responsabilités déléguées à notre fédération.

Si l'année 2020 avait bien commencé par la plupart des championnats provinciaux et que le calendrier des compétitions internationales se complétait au fur et à mesure, un invité surprise est venu bousculer toutes nos habitudes à tous les niveaux et partout dans le monde : CORONAVIRUS ou COVID-19 et ce à partir du 13 mars. Nos activités économiques, familiales, privées et sportives furent impactées à des niveaux divers mais néanmoins très invalidants…

L'une des meilleures preuves est celle que nous vivons ce jour, le report de notre A.G…

Dois-je revenir sur tous les épisodes qui nous ont été imposés entre le 13 mars et le 8 juin, un confinement et une gestion compliquée et rythmée par les mesures du CNS. Nous sommes d'ailleurs toujours actuellement sous certaines de ces contraintes.

J'ai essayé de vous transmettre le plus rapidement et le plus précisément possible les instructions, en vous donnant les meilleures informations possibles afin de vous permettre de reprendre au mieux vos activités. Ce n'était pas facile de synthétiser un flot d'informations, parfois discordantes, en consignes pratiques et utiles sur le terrain. J'espère que nos différentes circulaires et news en ligne vous ont permis de vous y retrouver et de fonctionner au mieux.

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour vous remercier d'avoir suivi ces consignes et contribué avec les autres fédérations sportives à prouver à nos responsables politiques que nous pouvons agir en gestionnaires responsables, respectueux des règles sanitaires et de la santé de nos concitoyens.

Que dire de plus pour cette année 2020…

Avec beaucoup de réflexions, de recul et de partage avec nos homologues des ailes néerlandophone et germanophone, nous avons pris nos responsabilités afin d'adapter, en fonction des risques, la reprise de nos championnats… pour en arriver à suspendre toutes compétitions provinciales, régionales et nationales en 2020.
2020 sera donc une année «SANS», tout comme dans beaucoup de domaines.

Nous reporterons en 2021 nos activités sportives et commémoratives en espérant que nous pourrons reprendre normalement nos activités.
Cependant, notre fédération n'est pas restée immobile : des stages d'été ont eu lieu, le futur se prépare en reprenant des entraînements, des préparations, en acquérant de nouvelles carabines et pistolets pour les ETSJ, des cibles électroniques «fun» pour appréhender le tir autrement.

Le projet de notre stand régional, entamé il y a bientôt trois ans, a connu de nombreux rebondissements, des contacts répétés, des réunions techniques, des analyses de bruits pour tenter de réunir les 4 intervenants principaux du dossier, enthousiastes au départ… si bien que nous perdions patience.

L'Adeps, en la personne de son Administrateur général, Alain LAITAT, nous a proposé récemment un tout nouveau concept mis en place par la Direction Générale des Infrastructures et qui ne saurait que nous satisfaire.

Tout ce que je peux vous dire pour l'instant, dans l'attente des études approfondies, c'est que ce projet ne sera plus initié sur Bruxelles mais dans la partie centrale de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce sera un tout nouveau complexe, directement en partenariat avec l'Adeps et notre fédération.

Bref, si 2020 est et sera une année tout à fait particulière, nul doute que 2021 verra une reprise de toutes nos activités et permettra à vos clubs et à notre fédération de fonctionner à plein régime.

Je ne saurais terminer ce discours sans remercier chaleureusement toute l'équipe du bureau de Thuin : René, Marie-Noëlle, Stéphanie, Martine, Tyffanie, non seulement pour la qualité du travail tout au long de l'année mais aussi pendant la période du confinement et d'en avoir accepté les contraintes.
Merci également aux membres du Conseil d'Administration qui ont fait bloc dans cette période difficile tout en prenant leurs responsabilités.

Joël ROBIN
Président URSTB-f

Publié le : 2020-09-10
Numac : 2020015479

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

3 SEPTEMBRE 2020. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 septembre 2012 portant exécution du décret du 20 décembre 2011 relatif à la pratique du tir sportif

Le Gouvernement de la Communauté française,
Vu le décret du 20 décembre 2011 relatif à la pratique du tir sportif, l'article 2 ;
Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 septembre 2012 portant exécution du décret du 20 décembre 2011 relatif à la pratique du tir sportif;
Vu la proposition de l'Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique remise le 25 juin 2018 ;
Vu l'avis du Conseil supérieur des sports, donné le 28 mai 2020 ;
Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 17 avril 2020 ;
Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 30 avril 2020 ;
Vu le « test genre » du 24 avril 2020 établi en application de l'article 4, alinéa 2, 1°, du décret du 7 janvier 2016 relatif à l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques de la Communauté française ;
Vu l'avis n° 67.634/2/V du Conseil d'Etat, donné le 3 août 2020, en application de l'article 84,
§ 1er, alinéa 1er, 2°, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973 ;
Considérant que la transposition de la directive n° 2017/853 du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2017 modifiant la directive 91/477/CEE du Conseil relative au contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes nécessite l'adaptation de la liste des armes reconnues comme pouvant servir à la pratique du tir sportif, telle qu'elle a été déterminée dans l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 septembre 2012 portant exécution du décret du 20 décembre 2011 relatif à la pratique du tir sportif ;
Sur la proposition de la Ministre des Sports ;
Après délibération,
Arrête :
Article 1er. L'article 2 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 septembre 2012 portant exécution du décret du 20 décembre 2011 relatif à la pratique du tir sportif est remplacé par ce qui suit :

« Art. 2. La liste des disciplines de tir sportif par catégories d'armes visée à l'article 2 du décret est établie comme suit :
1°) les armes soumises à autorisation :
a) les armes de poing :
1. Discipline 12 - Vitesse olympique (Rapid fire pistol) - 25 m; cal. 22 LR;
2. Discipline 12 A - Pistolet vitesse olympique - 25 m; cal 22 short;
3. Discipline 13 - Pistolet gros calibre (Center fire) - 25 m; cal. 30 à 38;
4. Discipline 14 - Pistolet standard - 25 m; cal. 22 LR;
5. Discipline 15 - Pistolet libre - 50 m; cal. 22 LR;
6. Discipline 16 - Pistolet sport - 25 m; cal. 22 LR;
7. Discipline 17 - Pistolet super calibre cal 8,9 à 11,3 mm de 8,99 (.354) à 11,48 mm (.452) ;
8. Discipline 21- Parcours de tir sportif de vitesse ou tir sportif de vitesse ;
9. Discipline 22A - pistolet/revolver d'ordonnance ;
10. Discipline 27-27A-27B - pin bowling pistolet, revolver et arme longue utilisant des munitions d'arme de poing ;
b) les armes d'épaule à canon rayé :
1. Discipline 1 - Carabine libre gros calibre - 3 positions - 300 m; cal. 5,56 à 8 mm;
2. Discipline 1A - Carabine libre gros calibre - 60 balles couché - 300 m; cal. 5,56 à 8 mm;
3. Discipline 2 - Carabine standard gros calibre - 3 positions - 300 m; cal. 5,56 à 8 mm;
4. Discipline 3 - Carabine standard gros calibre - 3 positions - 100 m; cal. 5, 56 à 8 mm;
5. Discipline 3A - Carabine standard gros calibre - 30 balles couché; cal. 5,56 à 8 mm;
6. Discipline 4 - Carabine libre petit calibre - 60 balles couché - 50 m; cal. 5,6 mm (22 LR);
7. Discipline 5 - Carabine standard petit calibre - 60 balles couché - 50 m; cal. 5,6 mm (22LR);
8. Discipline 6 - Carabine libre petit calibre - 3 positions - 50 m; cal. 5,6 mm (22 LR);
9. Discipline 7 - Carabine standard petit calibre - 3 positions - 50 m; cal. 5,6 mm (22 LR);
10. Discipline 20 - Cibles mobiles (Running target) - 10 ou 50 m; cal. 22 LR;
11. Discipline 21A - Parcours de tir sportif de vitesse ou tir sportif de vitesse avec des armes longues utilisant des munitions d'arme de poing ;
12. Discipline 22 - fusil d'ordonnance (100m) ;
13. Discipline 22B - carabine 30M1 ;
14. Discipline 22C - carabine tirant des munitions d'arme de poing ;
15. Disciplines 23 & 23A - Carabine « rimfire » ou « centerfire » - tir sur appui - 25, 50, 100, 200, 600 ou 1000 m ;
16. Discipline 24 - Carabine à verrou - silhouette métallique - 25, 50, 75, 100 m ;
17. Discipline 25 - Biathlon d'été et d'hiver ;
c) les armes d'épaule à canon lisse :
Discipline 26 - Le tir aux clays, Fosse olympique, Double Trap, Fosse universelle, Fosse américaine, Down The Line, Skeet, Parcours de chasse, Compak Sporting, Electro Cibles (ZZ) ;
d) les armes à poudre noire :
Discipline 10 - Armes anciennes et répliques pour toutes, calibres 7,87 mm (31) à 17,50 mm (69) : Minié, Whitworth, Walkyrie, Miquelet, Maximilien, Tanegashima, Hizadai, Vetterli, Pennsylvania, Lamarmora, Donald Malson, Albini, Cominazzo, Kuchenreuter, Colt, Mariette, Tanzutsu, Nagant, Manton, Lorenzoni ;
2°) les armes en vente libre :
a) Discipline 9 - Carabine à air - 10 m; cal 4,5 mm;
b) Discipline 11 - Pistolet à air - 10 m; cal. 4,5 mm;
b) Discipline 18 - Pistolet à air rapide - 10 m; cal. 4,5 mm;
c) Discipline 19 - Pistolet à air tir standard 10 m; cal. 4,5 mm. ».
Art. 2. Le Ministre qui a les sports dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.
Art. 3. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.

Bruxelles, le 3 septembre 2020.

Par le Gouvernement de la Communauté française :
Le Ministre-Président,
P.-Y. JEHOLET
La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,
V. GLATIGNY

HELICES (Electrocibles « ZZ ») - QUID NOVI

Au grand désappointement de nombreux tireurs, la saison 2019 de tir aux Hélices (compétitions fédérales et Championnat) a dû être annulée, les équipements loués depuis des années par la Commission Hélices étant devenus indisponibles, et le délai pour les remplacer s'avérant trop court.

A l'initiative de Geoffroy LAURENT, le stand de Chérimont, convaincu de l'intérêt de cette discipline, a décidé de mettre en place en son sein une installation permanente de tir aux électrocibles.

Une première étape à ces fins a été de défricher et déboiser un terrain aux dimensions adéquates, cette étape étant actuellement achevée.

Prévue pour 2020, la deuxième étape portant sur l'acquisition du matériel (lanceurs et boîtiers électroniques) a dû être postposée, de même que le détail de la finalisation du financement envisagé.

En ce qui concerne les installations, celles-ci devraient être accessibles une fois par mois, en dehors des compétitions fédérales organisées à l'initiative de la Commission Hélices (deux Sélections et un Championnat).

La possibilité de donner du matériel en location à d'autres stands pour le tir aux électrocibles dans leurs installations est également envisagée.

Suivant l'avis des responsables, le stand permanent de Chérimont devrait être opérationnel dans le courant de l'année 2021.

Il ne fait aucun doute que cette initiative rencontrera un plein succès tant auprès des tireurs pratiquant déjà la discipline qu'auprès des nouveaux adeptes.

Pour la Commission Hélices
Jean-Pierre LELEUX

Coupe de Belgique de Fosse Olympique

Genappe 29 & 30 août 2020

40 tireurs se sont affrontés le dernier week-end d'août lors de la seule compétition officielle en discipline Fosse, organisée en Fédération Wallonie-Bruxelles cette année.

Cette compétition était organisée selon les normes ISSF : 125 plateaux en 2 jours et finale en 50 plateaux, par élimination.

Les conditions de tir n'étaient pas simples, le vent était présent et la visibilité n'était vraiment pas optimale. Dans ces conditions difficiles, seuls les meilleurs pouvaient émerger.

<u>Après le 1er jour et 75 plateaux, le classement était le suivant</u> :

• Onofre NOTEBAERT et Giovanni MOZZANICA étaient en tête avec 66 plateaux cassés.
• Jean-Marc TILMANT et Michel LIBERT suivaient avec 64.
• Boris ALEEW et Denis MAHY complétaient le Top 6 avec 62.
• En embuscade, Sébastien KINIF et Casper DEROCKER était à 1 point de la 5ème place avec 61.
• Tous les autres participants étaient sous les 60 plateaux cassés.
• Samira DJELLOUL menait en Dames avec 54 points devant Linda VIVONE, 49 plateaux cassés.

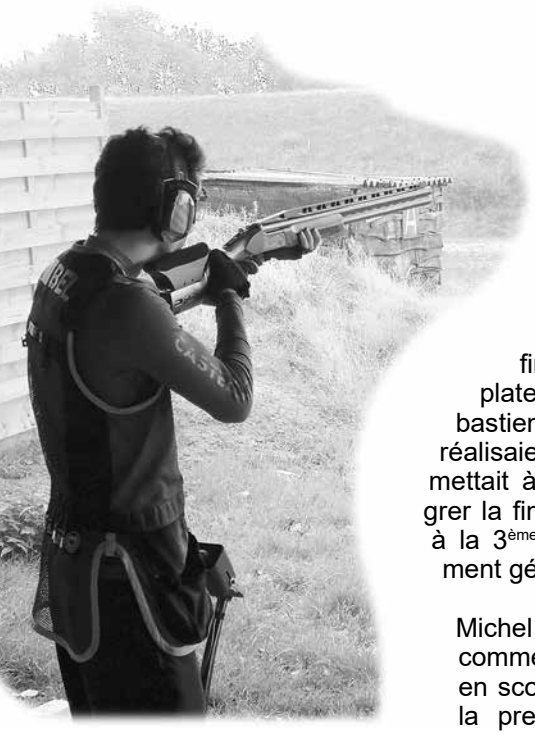

Le dimanche, 3 tireurs se distinguèrent en cassant au moins 45 plateaux sur 50 dans les deux dernières séries, avant la finale : Giovanni 46 plateaux cassés, Sébastien et Karl DIERCKX réalisaient 45/50. Ceci permettait à Sébastien d'intégrer la finale, en remontant à la 3ème place du classement général.

Michel LIBERT avait bien commencé dimanche en scorant à 21/25 dans la première série mais perdait pied dans la deuxième, avec 16/25. Ce dernier score le reléguait à la 9ième place du classement avant finale.

Les 6 finalistes étaient donc connus : Giovanni (112/125) précédait Onofre (109), Sébastien (106), Jean-Marc (105), Boris et Denis (104). Tous ces tireurs sont en catégorie CB, la plus haute pour les disciplines Fosse en Belgique et 4 d'entre eux ont déjà défendu les couleurs belges lors de compétitions internationales.

Lors de la finale, les premiers à sortir furent Boris, après 25 plateaux, puis Giovanni après 30 plateaux et Jean-Marc TILMANT après 35 plateaux.

Le podium était connu mais pas l'ordre. Denis, Vice-Champion en 2019, Onofré, récent 2ème du très prisé GP de la Ville de Cernay, et Sébastien, pour sa première année en catégorie Men, allaient se battre pour le podium.

Très vite, Denis était éliminé avec le score de 30/40. Onofre et Sébastien allaient donc tirer les derniers plateaux pour la gagne. L'expérience d'Onofre faisait finalement la différence, il s'imposait avec 43 plateaux cassés sur 50 alors que Sébastien en totalisait 40. A noter que Sébastien s'était particulièrement bien repris en cassant 22 plateaux sur les 25 derniers de cette finale.

Podium final :
Onofre NOTEBAERT, Sébastien KINIF, Denis MAHY.
Samira DJELLOUL s'impose en Dame devant Linda VIVONE.
Giovanni MOZZANICA gagne en Senior et Michel LIBERT en Vétéran.

Philippe KINIF

CHAMPIONNAT DE Belgique SKEET 92

CHERIMONT – 23 août 2020

Malgré cette année « spéciale Covid-19 », la mouture 2020 de notre Championnat de Belgique Skeet 92 a été tirée « à guichets fermés ».

Etant donné la permission du Service de Sécurité de pouvoir organiser des évènements sportifs en plein air avec un nombre restreint de participants, nous avons pu fin du mois d'août réaliser cette compétition, tant attendue.

Les tireurs ont évidemment répondu présents vu la frustration des mois passés en confinement.

Cette année, c'était au Château de Chérimont de nous accueillir pour l'occasion avec en complément les mesures sécuritaires prévues (masques, gel désinfectant et distanciation).

La discipline Skeet permet quant à elle de garder le minimum de distance requis, soit 1m 50, entre les tireurs et nous a permis de réussir sans encombre cette compétition.

Et les résultats vous allez me demander… Comme, il l'a prouvé lors des 3 Challenges Skeet 92 et Skeet Olympique, c'est notre ami et plusieurs fois Champion Dirk WIJNEN qui l'emporte haut la main, avec un magnifique score de 119/125. Il devient donc le nouveau Champion de Belgique 2020. Bravo à lui.

A la deuxième place, nous retrouvons un habitué des podiums, notre ami Karl MERTENS (114/125). Ensuite, c'est Eric VANDERHAEGEN et Pierre-Etienne COLON (dont c'était le grand« come-back ») à 112/125. A leur suite, c'est Jan NEES et Jeff VANDERHAEGEN qui terminent la finale.

Les absents de cette finale n'ont pas pourtant pas démérité. Il s'agit d'Aldo VERAART, Luc MICHIELSSEN, Axel LEONARD, PP CASTELEIN, apparemment un peu moins en forme que d'habitude. A mentionner aussi les performances d'Alain LEONARD, Bruno SPRIMONT (de retour après plus d'un an d'absence).

Toute grande mention pour Pierre-Alexandre COLON (notre tout nouveau Junior de 14 ans…qui prouve que bon sang ne saurait mentir…avec père et grand-père illustres dans le tir aux clays). A leur trousse, les ex aequo de nos deux tireurs de Fosse : Philippe KINIF et Denis MAHY.

Ensuite les suiveurs dont 2 nouvelles recrues : Olivier BALTHAZAR et Michel DEJARDIN ainsi que 2 nouvelles adeptes du Skeet féminin : Aagje VEYS et Isabelle KALMAR dont c'était leur toute première participation.

Merci à nos amis des Pays-Bas, Paul MERTENS et Bart VERLEYSEN ainsi que la participation de Marcel GOLENVAUX et Stéphane SIMON de Bouvignes.

Merci aux organisateurs du Château de Chérimont pour les installations et le sympathique drink de l'amitié (à distance). Merci encore à vous toutes et tous et encore félicitations.

Françoise DOLLINGER
Dir Skeet CRC & Sport Féminin.

Championnat de Belgique

3D

Qu'est-ce que le 3D ? Dans notre sport, nous avons 3 types de disciplines : La FOSSE, Le SKEET et le SPORTING (Parcours).

Depuis pas mal d'années, s'organise dans notre Fédération belge, ce Championnat de Belgique !
Début septembre, se déroulait donc cette compétition annuelle : le 1er jour à Bouvignes, pour 50 plateaux à la FOSSE et 25 au SKEET; le second jour à Andenne, 25 SKEET et 50 SPORTING.
Superbe compétition avec des Champions spécialistes et des Champions nationaux dans chacune des disciplines, participant principalement pour leur plaisir et la rencontre amicale de sportifs d'autres disciplines, se croisant en fait trop rarement, devenant amis et leur proposant de venir s'entraîner de temps à autre ensemble dans leur spécialité !
Nous ne donnons pas ici les résultats, ce n'est pas trop important (à retrouver sur le site Web de la fédé), le principal étant le plaisir, le souvenir et VOTRE INVITATION à participer la prochaine saison !

Alain LEONARD

Championnat de Belgique

Skeet Olympique

Le SKEET, discipline OLYMPIQUE, se déroule dans notre pays en deux «catégories»: l'OLdLYMPIQUE, l'ancienne version et l'actuel OLYMPIQUE, légèrement différent, composé de plus de doublés et donc plus... difficile !

Pour la première fois, la compétition avait lieu sur, enfin, un nouvel endroit proposant cette super discipline : l'International Shooting Center Bauffe, enfin un troisième club «Skeeter» après Bouvignes et Andenne.
Des infos... secrètes... nous annoncent et espérons-le, un quatrième club Skeet, l'an prochain !

Le Championnat de Belgique s'est déroulé un week-end sur cette nouvelle installation.. dont quelques réglages devraient encore avoir lieu, mais pas de soucis à ce propos et quoiqu'il en soit super ambiance sur la terrasse et bon repas le midi !
De nouveau bientôt à BAUFFE !

Alain LEONARD

Liège : CCAT...

Commission provinciale de tir de Liège

Reprise du concours mensuel à air

Mesdames et Messieurs,

Un jour, mon père m'a dit (je ne sais pas de qui ?) : « Dans la vie, il faut croire et oser ».

Ce 18 septembre 2020, j'ai osé. J'ai organisé de nouveau un concours officiel en province de Liège pour les tireurs à air.

J'ai cru. Oui, j'ai cru aux tireurs qui attendaient un signal que je leur ai donné. Ils me l'ont renvoyé.

Résultat : 35 tireurs pour 41 tirs.

Merci à tous et désolé pour ceux qui auraient voulu venir mais étaient confinés.

Une bonne reprise, avec de bons scores. C'est vrai, la reprise pour certain n'était pas optimale, MAIS c'était la reprise. J'ose croire que toutes celles et tous ceux qui n'ont pu nous rejoindre ce jour, seront présents lors de notre prochaine rencontre, le 23 octobre prochain, au même endroit et dans les mêmes conditions de sécurité, à moins que d'autres règles ne soient d'application.

Jean-Luc LECLERCQ
Organisateur de la rencontre
avec mon O&A **Richard MARCHOT**

Mot du Comité du CCAT

le 18 septembre 2020

Bonjour à tous

Les membres du comité du CCAT espèrent que vous allez bien ainsi que vos proches.

Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.

Par une belle journée de septembre, ils avaient un grand sourire sous leurs masques.
Par une belle journée de septembre, ils avaient une excellente température.
Par une belle journée de septembre, ils ont respecté les distances.
Par une belle journée de septembre, ils ont recommencé à tirer.

Un grand merci aux organisateurs Monsieur Jean-Luc LECLERQ , Monsieur Richard MARCHOT et Monsieur Sébastien HERBILLON qui ont permis dans les règles de l'art de reprendre le challenge à air de la province de Liège .

A bientôt. Prenez soin de vous

Le comité du CCAT

Article

Produit de nettoyage pour les canons

Exemple de procédure de rodage et de nettoyage d'un canon rayé d'arme longue à percussion centrale destiné au tir de précision.

Il existe une multitude de produits de nettoyage pour les canons. Cependant je me suis concentré sur un modèle de la marque Bore tech et de type eliminator.

https://www.boretech.com

RODAGE CANON

L'intérêt du rodage d'un canon consiste à polir l'intérieur de celui-ci avant son utilisation. Ceci facilitera son nettoyage et allongera sa durée de vie.

PS : les canons de qualité « match » de chez Lothar-Walther sont déjà polis en usine. Il n'est donc pas nécessaire de recommencer le travail.

Tirer 1 cartouche, ensuite nettoyage du canon suivant la méthode ci-dessous. Une fois nettoyé, on retire 1 cartouche et ainsi de suite pendant cinq cartouches.
Puis tirer 5 séries de 2 cartouches avec nettoyage complet après chaque série.
Puis 5 séries de 3 cartouches avec nettoyage complet après chaque série.
Puis quatre séries de 5 cartouches avec nettoyage complet après chaque série.

Total 50 cartouches. Il faut compter un jour et demi pour le rodage d'un canon.

Méthode :

- 2-3 patchs avec de l'eliminator
- laisser agir
- brosse avec de l'eliminator +/- 15 aller-retour
- laisser agir
- 1 patch sec
- un patch avec du JB +/- 15 aller-retour
- un patch sec
- X patchs avec de l'eliminator jusqu'à ce qu'il ressorte blanc.

Si propre => ok. Sinon retour à la brosse

NETTOYAGE CANON

- 2-3 patchs avec de l'éliminator
- brosse +/- 5 aller-retour
- laisser agir
- 2-3 patchs avec de l'eliminator, tant que le patch ressort noir, puis
- brosse +/- 5 aller-retour
- Dès qu'il n'y a plus de noir sur le patch, laisser tomber la brosse en bronze et passer à celle en nylon.
- 2-3 patchs avec de l'éliminator
- brosse +/- 5 aller-retour
- laisser agir
- etc.
- jusqu'à disparition du bleu, ensuite
- un patch sec
- un patch avec de l'huile.

Olivier HANNON
Sportif Pratiquant

Le Conseil constate que les stands de tir mis à disposition de l'organisation et arbitrage dans la Communauté Wallonie-Bruxelles ne correspondent pas aux normes internationales. Ce fait entraîne des contraintes importantes à l'espace dévolu aux tireurs et aux arbitres. Les réglementations ISSF doivent donc être adaptées aux réalités des espaces existants. Pour appliquer cette réalité, le Conseil donne un mandat clair à l'arbitrage pour prendre les initiatives nécessaires au bon déroulement des diverses compétitions, avec les sanctions éventuelles prévues au règlement général pour les tireurs récalcitrants.

Epreuve de tir... formulaire en ligne

Demande d'inscription à l'épreuve de manipulation et de tir en vue de l'obtention d'une autorisation de détention d'arme à feu.

Il est recommandé d'utiliser de préférence le formulaire d'inscription en ligne

www.urstbf.org
↓
Téléchargement
↓
URSTBf
↓
Epreuve de tir
↓
Formulaire d'inscription à l'épreuve de tir

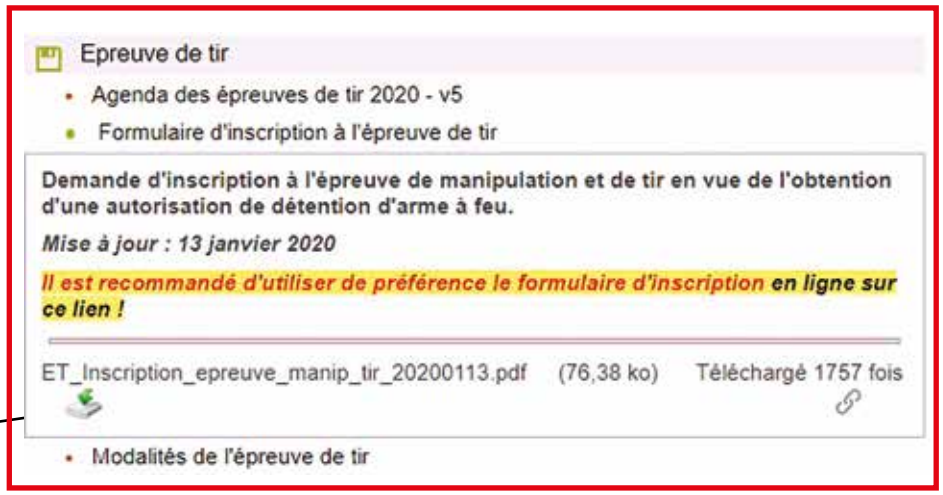

STAGES D'ÉTÉ 2020

En raison des conditions sanitaires que nous traversons depuis de longs mois, les stages d'initiation au tir sportif en centres Adeps ont été annulés. Seul le stage du Centre Sportif Saint-Hubert a pu être maintenu, du 10 août au 14 août, et a connu un grand succès !

Lors de cette semaine de canicule, décrétée « alerte rouge » pour tout le pays, je voudrais mettre à l'honneur nos moniteurs, monteurs et organisateurs qui ont tout mis en œuvre pour initier des groupes de jeunes au tir sportif dans les meilleures conditions!

En tout, ce ne sont pas moins de 28 enfants qui ont été initiés en une seule semaine de stage.
Tous les jeunes ont été évalués au cours de la semaine d'initiation et les résultats consignés par les moniteurs sur une grille d'évaluation, afin d'établir un classement et valoriser les 3 meilleurs jeunes tireurs et celui ou celle qui a effectué la meilleure progression. Ces 4 jeunes ont reçu une coupe du mérite en rapport avec leurs résultats, et tous les jeunes ont été récompensés par un diplôme d'honneur.

groupe 1

groupe 2

groupe 3

groupe 4

Témoignages :

« Nous t'informons que la première journée s'est déroulée sans problème, mais une fois de plus, suite à l'organisation de ces stages, nous sommes victimes de notre succès. En effet, nous devions en principe n'accueillir que deux groupes de huit jeunes.
Cependant, ce matin, nous avons accueilli un groupe de 9 jeunes. L'un d'entre eux avait un handicap et ne s'est pas senti capable physiquement de poursuivre sa semaine d'initiation. Tandis que l'après-midi, nous avons initié un groupe de 12 jeunes et ensuite un troisième groupe de 7. Nous constatons que tous ces jeunes se trouvent dans de très bonnes conditions et sont très motivés pour apprendre la pratique de notre sport.
A chaque fin de période, chaque jeune participe à un concours. Un garçon a réalisé un excellent résultat de 80/100. »

Roger LOUIS

« Tout se passe bien et la salle est bien fraîche. Un des jeunes est constant, il obtient une moyenne de 80%. Il recherche bien sa position et prend son temps pour analyser son tir après chaque cible ».

Viviane LEJEUNE

groupe 5

Exemples de cibles techniques : 5 plombs par cible

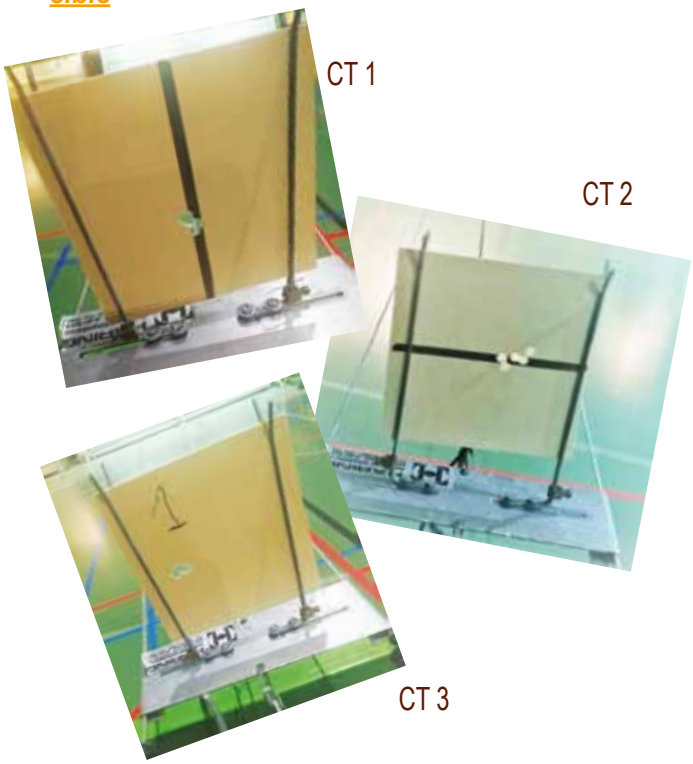

Remerciements :

MERCI à Monsieur Pierre GOUVERNEUR et à son équipe du Centre Sportif Saint-Hubert d'avoir accepté que ce stage soit maintenu, malgré les conditions sanitaires du moment, et d'avoir fait en sorte que les moniteurs et les jeunes initiés soient dans de bonnes conditions lors de cette semaine de stage en externat.

MERCI à Monsieur Michel BEBRONNE et à son fils Dylan d'avoir assurer le montage et le démontage des lignes de tir et l'approvisionnement de tout le matériel nécessaire.

MERCI à nos 3 moniteurs motivés et volontaires : Mme Viviane LEJEUNE, M. Roger LOUIS et M. Daniel MAQUET pour leur disponibilité, leur dévouement et toute l'énergie qu'ils ont déployés toute la semaine pour que, chaque jour, 3 groupes d'enfants découvrent et prennent plaisir à pratiquer le tir sportif à air comprimé dans de bonnes conditions. N'oublions pas également de valoriser les autres, moniteurs qui travaillent dans l'ombre, comme Mme Danielle KIES et son époux Jean-Marie STIEL.

Nous donnons rendez-vous à tous les moniteurs désireux d'initier de nouveaux « futurs talents » l'année prochaine lors des semaines de stages habituelles (Pâques, été, …).

DIPLÔME DECOUVERTE DU TIR A LA CARABINE A AIR 10 METRES

DISCIPLINE OLYMPIQUE : 10 METRES AIR RIFLE

Stage du 10 au 13 Août 2020

Nom : GILLARD

Prénom : Arnaud

Résultats de l'évolution des tirs de la semaine de stage :

Lundi : 66 /100 Mardi : 76 /100 Mercredi : 80 /100 Jeudi : 84 /100 Vendredi : 90 /100

Compétition du dernier jour : 174 /200

Fait à Saint-Hubert, le 13 Août 2020

Moniteurs : Viviane LEJEUNE Roger LOUIS Daniel MAQUET

CLUB DE TIR - ARMURERIE
SUPERSHOOTING
avenue Léopold III 40
7134 PERONNES-LEZ-BINCHE
Tél. : 064/33 71 77
Heures d'ouverture :
Mardi, mercredi et jeudi de 17h00 à 22h00
Vendredi de 14h30 à 22h00
Samedi de 10h00 à 18h00 - Dimanche de 09h30 à 13h00

Cinétir en fonction

PROMOTIONS !!!
• Munitions 9 Para en Magtech
Winchester, Fiocchi, Sellier & Bellot 180 €/1000

• Accueil des nouveaux tireurs et préparation à l'examen de tir (écrit et pratique)
• Assistance pour les formalités administratives

Stand 50 mètres OUVERT

Large choix d'armes sous LTS
Large choix de SIG SAUER-TANFOGLIO –CZ- S&W-GLOCK-…
Grand choix d'armes de seconde guerre
Dealer Officiel BROWNING et WINCHESTER.

De nouveaux outils pédagogiques et ludiques

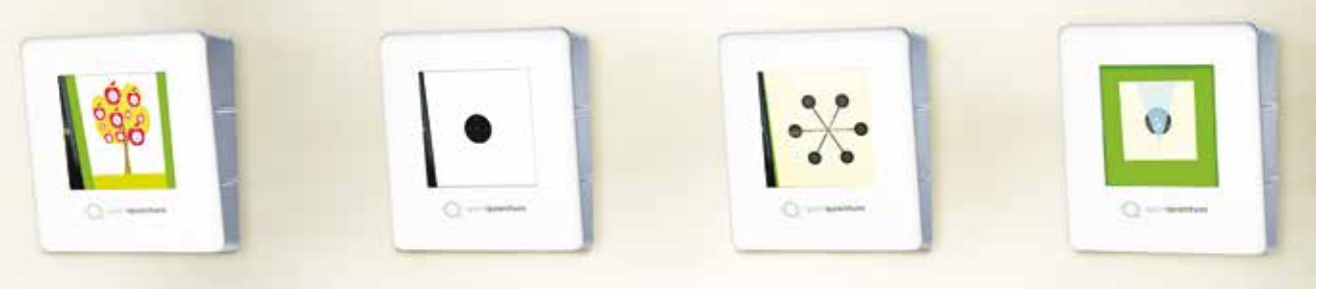

Sur l'initiative de notre directeur technique, M. Lionel COX, suivie à l'unanimité par tout le comité de l'URSTB-f et financé par votre fédération de tir sportif, nous avons acquis 20 lignes de tir électroniques, de la société SportQuantum, la SQ10, conçue pour le tir sportif à 10m (www.sportquantum.com).

Chaque ETSJ reconnue recevra gratuitement un exemplaire de cette cible électronique à l'usage des jeunes, ainsi qu'une formation de la part d'un responsable de la société SportQuantum.

Un tout grand merci à Lionel pour son aide et à toute notre équipe d'avoir financé ce nouvel outil, à la fois technique et ludique. En effet, hormis les cibles techniques classiques, utilisées par tout bon moniteur, cet outil est doté de plusieurs modes de fonctionnement tels que 'Entrainements ' (Contrats, tirs de précision classique, standard ou 3/7) , 'Compétitions' (Classique - Standard – Duel 3/7) et 'Apprentissages ludiques' (pommier dont les pommes tombent si elles sont touchées par l'impact, ballons en mouvement, roue tournante, cibles aléatoires, trajectoires aléatoires, etc.).
« La cible Interactive SQ10 est livrée prête à l'usage, incluant la Tablette de Contrôle et l'Application FeedbaQ. Les deux communiquent par wifi et sont déjà appariées à la livraison. »

Dans le but de fournir du matériel de qualité, votre fédération a également acquis une vingtaine de nouvelles carabines à air comprimé, de marque Walther LG400, et trois pistolets Walther LP400. Nous vous en ferons aussi bénéficier très prochainement !

Frédérique MACHIELS
Sports Loisirs & Jeunes

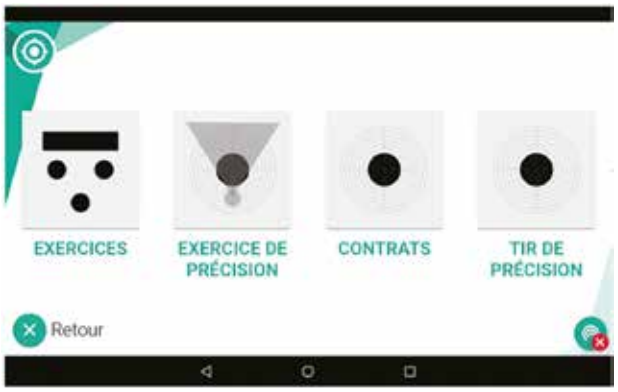

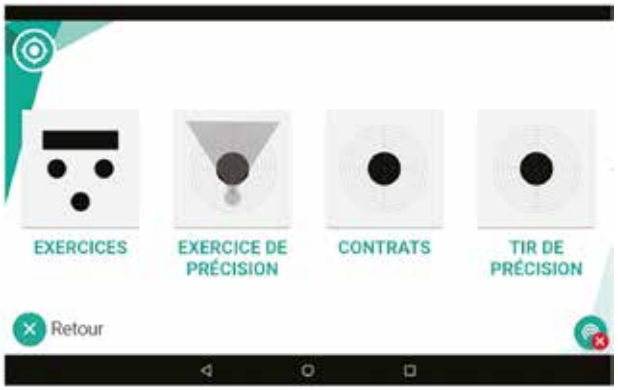

Sécurité... Les principes de base applicables en tout temps

• Il faut **TOUJOURS** considérer une arme comme étant chargée.

• Toute première et dernière manipulation d'une arme sera précédée de la prise des mesures de sécurité (vérifier l'état de déchargement et de vacuité de l'arme).

• Il est STRICTEMENT interdit de manipuler une arme en dehors du pas de tir ou du local technique prévu à cet effet.

• Une arme est toujours dirigée dans une direction **NON DANGEREUSE**, par défaut les cibles ; quand bien même vous seriez certain qu'elle est déchargée.

• Lorsque vous saisissez une arme, le canon **DOIT IMPERATIVEMENT** être dirigé dans une direction **NON DANGEREUSE**, c'est-à-dire dans une direction où, en cas de départ accidentel, elle ne provoquera aucun dommage corporel et un minimum de dégâts matériels. La direction non dangereuse sera aussi choisie afin d'éviter les risques de ricochets ou de traversée d'une paroi telle que murs ou plafonds.

• L'index est **TOUJOURS** en dehors du pontet, sauf l'on se prépare à tirer.

• Il ne faut **JAMAIS** manipuler une arme appartenant à un autre tireur **SANS** son autorisation expresse.

NOUVEAU · NOUVEAU

CLUB 30 Limited Editions & Tuning

RLrange

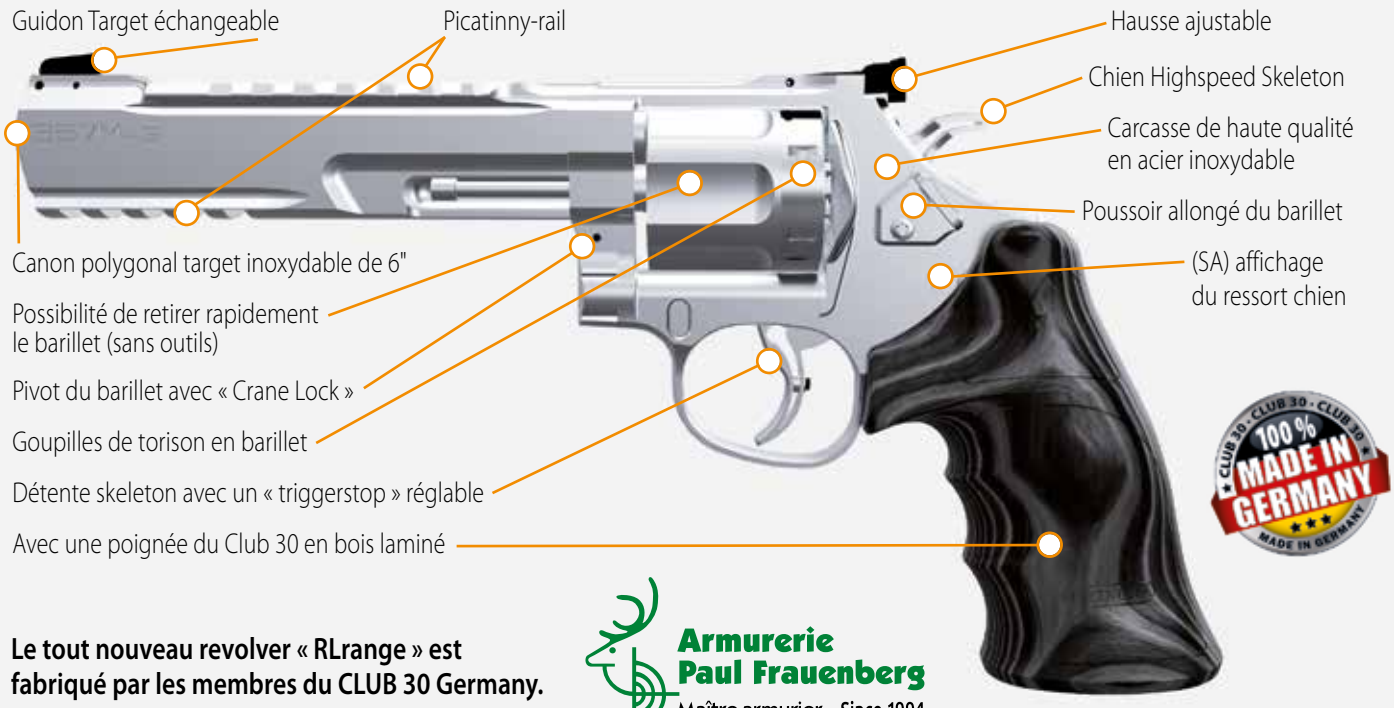

100 % MADE IN GERMANY

Le tout nouveau revolver « RLrange » est fabriqué par les membres du CLUB 30 Germany.

L' Armurerie Paul Frauenberg Sàrl est responsable pour les pays francophones.

Armurerie Paul Frauenberg
Maître armurier Since 1994

www.armurerie-frauenberg.lu · tél. : +352-8114371 · www.club30.de

Sécurité... (suite)

• Il faut **TOUJOURS** s'assurer qu'une arme est déchargée.
Lorsqu'un tireur prend une arme en main, son tout premier réflexe doit être de conserver son index en dehors du pontet et de diriger le canon de son arme dans une direction non dangereuse.
Il faut ensuite vérifier si cette arme est vide, en enlevant en premier le chargeur et en tirant la glissière pour un pistolet, en ouvrant le barillet pour un revolver, en ouvrant le verrou ou la culasse pour une arme longue.
Cependant, ces gestes ne suffisent pas, il faut en plus vérifier la vacuité de l'arme en regardant dans la chambre si cette dernière est vide (un extracteur peut être cassé).

• Les armes à air comprimé sont aussi des armes.
Après ouverture de l'espace de chargement, la vacuité de l'arme sera contrôlée en introduisant dans le canon (par la bouche) une baguette en bois, en nylon ou en toute autre matière ne risquant pas d'endommager le canon.

• Il **NE** faut **JAMAIS** abandonner une arme chargée.

• Charger une arme suppose au minimum 3 conditions :

- le tireur se trouve au pas de tir ;
- le tireur est prêt à tirer ;
- le tir est autorisé.

Claude VERBRUGGEN
Secrétaire Général

Informations LTS et nouvelle législation relative à la pratique du tir sportif

1. Assemblée générale extraordinaire *(la tenue de cette AGE pourra être remise en cause, et reportée sans délai, d'ici la distribution de la revue).*

Elle se tiendra à Gembloux le 25/10/2020, les convocations et procurations sont au courrier et l'attention du CA de votre club.

2. LTS – modification de la législation

L'Arrêté du Gouvernement de la CF du 13/09/2012 portant exécution du décret « Tir Sportif » vient d'être adapté et publié au Moniteur ce 10/09/2020.
Les discussions ont été entamée au Cabinet du (de la) ministre qui gère le sport dès 08/2018. L'idée était, comme nos collègues NL, de permettre un volume plus important de disciplines afin de répondre à la législation européenne transcrite en droit belge.
Les disciplines qui permettent de valider un tir ont donc été sensiblement revues à la hausse… nous vous invitons à afficher cette information aux valves et d'en avertir les titulaires d'un cachet dans votre club.

3. Formulaire LTS v5 – mise à jour

Suite à une adaptation de la Loi sur les armes le 24/05/2019 certains articles ont été modifiés ou déplacés… c'est le cas pour l'aval du (des) cohabitant(s) majeur(s) dans le cadre de la validation de la LTS définitive.
Dès lors, pourriez-vous ne retenir que ce dernier document et supprimer TOUTES les autres versions ?

4. LTS provisoire en période Covid – ECHEANCE entre le 01/2020 et 08/2020

Tous les clubs n'ont pas eu l'opportunité, la possibilité de reprendre activement les écolages pour les affiliés titulaires d'une LTS Provisoire.

Depuis de nombreuses semaines une multitude d'informations ont été transmises, il faut surtout retenir :

• Les épreuves reprennent suivant des règles bien précises au niveau de la gestion sanitaire, les candidats sont convoqués, par le responsable de région, suivant un calendrier et un horaire précis ;
• Les titulaires d'une **LTS provisoire à échéance entre les mois 01/2020 et fin 08/2020** ne pourront pas respecter la répartition temporelle des cachets ;
• Les moniteurs et vérificateurs devront donc valider TOUS les tirs de ces titulaires dès la reprise des activités dans le club, sans tenir compte de cette répartition ;
• Il est demandé au titulaire d'une LTS P de se présenter avec au moins 6 cachets à l'examen… sans cela pas d'examen possible MAIS un report ;
• La législation permet que la validité de la LTS P dépasse les 6 mois cfr le texte ci-dessous :

20 DECEMBRE 2011. - Décret relatif à la pratique du tir sportif (1)

Section III. - Les épreuves théoriques et pratiques donnant le droit à l'octroi de la licence de tireur sportif
Art. 10. § 1er. Le tireur sportif présente les épreuves visées à l'article 11, § 3, 2° et 3°, au cours du dernier mois de la validité de sa licence provisoire de tireur sportif.
Pour être admis à ces épreuves, le tireur sportif présente son carnet de tir sportif démontrant qu'il a pratiqué le tir sportif de manière régulière au sens de l'article 9.
Si les épreuves ne sont pas organisées pendant la période considérée, la licence provisoire de tireur sportif reste valable jusqu'à la prochaine date prévue pour l'organisation de ces épreuves.
§ 2. Si le tireur sportif échoue à l'une des épreuves visées à l'article 11, § 3, 2° et 3°, il obtient, s'il en fait la demande, une prorogation de six mois de sa licence provisoire de tireur sportif.
Durant la période de prorogation de la licence provisoire de tireur sportif et afin d'être admis à présenter les épreuves visées à l'article 11, § 3, 2° et 3°, le titulaire pratique le tir sportif de manière régulière au sens de l'article 9.
§ 3. Si à l'issue de la durée totale de validité de sa licence provisoire de tireur sportif, la licence de tireur sportif n'est pas délivrée, son titulaire ne peut se voir délivrer aucune nouvelle licence provisoire de tireur sportif avant l'expiration d'un délai d'un an prenant cours à la date d'expiration de sa licence provisoire de tireur sportif éventuellement prorogée.

5. LTS provisoire en période Covid – EMISSION à partir de 08/2020… ECHEANCE à partir de 02/2021

La législation en vigueur reprend ses droits… 1 à 2 cachets maximum par mois…
S'il y avait un nouveau confinement ou des décisions spécifiques du CNS, nous adapterons les processus en fonction…

6. LTS et neutralisation durant la période Covid

Aujourd'hui, il n'y a toujours aucune publication au Moniteur de l'Arrêté du Gouvernement qui gèle temporairement la LTS définitive… toutefois le Cabinet de la Ministre ayant le sport dans ses attributions confirme bien que le renouvellement se fera sur base de 6 cachets pour une catégorie et de 7 cachets pour 2, 3 ou 4 catégories. Il va de soi que toutes les LTS définitives concernées auront une « neutralisation de périodes » si elles sont en cours de validité durant la période Covid !

Claude Verbruggen
Secrétaire Général

C.A. Conseil d'administration

Communication du CA du 30 juin 2020

- Etat des lieux administratif et sportif suite à l'épidémie du Coronavirus.

- L'AG du mois de mars qui a dû être reportée est refixée au 6 septembre 2020.

- Les entraînements sont reprogrammés et des dates sont déjà prévues.

- Les rencontres ETSJ restent programmées pour les mois de septembre et octobre.

- Au niveau des championnats, les provinciaux restent en l'état. Des régionaux seront prévus, en principe aux dates retenues pour les championnats nationaux. L'impasse est faite sur les nationaux. La procédure d'inscription et de sélection vous parviendra sous peu.

- La revue Tirs de mars étant informatisée et diffusée sur notre site web suite au Coronavirus, nous avons offert les insertions publicitaires à nos annonceurs pour l'édition 03/2020 et nous avons réinséré les petites annonces de mars 2020 gratuitement dans la revue Tirs de juin.

Communication du CA du 25 août 2020

- Préparation AG de septembre - deux candidats pour le mandat «sports féminin».

- Suite Covid-19 - annulations de tous les championnats / période transitoire pour les LTS.

- Confirmation que tout achat de matériel mis à disposition d'un tireur reste la propriété de l'URSTB-f.

- Le retard suite au Covid-19 pour les examens va se résorber au fur et à mesure et suivant les disponibilités des stands.

- Renouvellement des casques pour les examinateurs des épreuves de tir.

- Réception de matériel et d'armes à air destinées aux ETSJ.

- Arrêt de l'ETSJ de Gembloux.

- Réussite totale du stage à Saint-Hubert.

Communication du CA du 29 septembre 2020

- Préparation AGE 25/10/2020.

- Mise en place de nouvelles procédures informatisées pour les procédures d'examen LTS & Mod 4.

- Un rappel des mesures de sécurité de base va être diffusé auprès des clubs qui devront les afficher.

- Le C.A., en accord avec la C.R.C. a nommé, à partir du 01/01/2021, Monsieur Christophe MARTIN à la fonction d'entraîneur/coach trap afin de reprendre les entraînements, la sélection et le suivi des jeunes.

- Le C.A. de l'URSTB-f tient à rappeler certains points des statuts et du R.O.I afin de dissiper tout malentendu :

STATUTS : Titre III / 4.2. Admission / §2

«dès leur admission, les sociétés de tir devront s'acquitter de la cotisation due. Elles devront veiller à ce que tous leurs affiliés, membres adhérents, s'acquittent de la cotisation due, conformément à l'article 6.

§4 «le non respect de ces conditions pourra entraîner, selon le cas, l'exclusion des membres effectifs ou adhérents.

R.O.I. : Chapitre II - les droits et obligations des membres effectifs.

§4 « tout membre effectif est tenu d'affilier à l'URSTB-f l'ensemble de ses membres adhérents».

Changement d'adresse, tél, Gsm, mail...

Merci de le signaler au bureau URSTB-f

par téléphone : 071 59 64 57

par mail : secretariat@urstbf.org

par écrit :

URSTB-f

rue t'Serstevens 4 - 6530 Thuin

Information Affiliation 2021

Cotisation des membres effectifs = CLUBS → **Lors de la première demande de cartes d'affiliation, le club paiera la cotisation annuelle (50.00 euros) à l'URSTB-f (statut 26/06/2018 article 6.1)**

Cotisation des membres adhérents = TIREURS (carte affiliation)

↙ ↘

Les tireurs recevront, par l'intermédiaire du club uniquement, la carte d'affiliation au prix fixé par l'AG en fonction de la catégorie d'âge.

La carte «Affiliation» assure le tireur qui pratique le tir aux armes de poing, d'épaule, à poudre noire ou aux armes à canon lisse dans les clubs affiliés à l'URSTB-f.

Pour les gestionnaires (clubs)

1) Nous avons fait parvenir à chaque gestionnaire de club en fonction du type (balles, clays ou les 2), **au mois d'octobre :**

a) les certificats médicaux des membres qui ont été affiliés en 2020.
ATTENTION !!! pour les membres dont les adresses sont incorrectes ou la date de naissance inconnue, cet espace est laissé blanc et devra impérativement être complété.
Les changements d'adresse ou autres nous seront indiqués en corrigeant ce certificat ou éventuellement en transmettant l'information par fax (071/59 64 57) ou par e-mail (affiliation@urstbf.org).

b) des certificats médicaux vierges de couleur jaune pour inscrire les nouveaux membres (les clubs reçoivent 10% du volume de leurs membres).

A utiliser **IMPERATIVEMENT** pour une demande d'affiliation (aussi valable pour le renouvellement annuel de la LTS si pas plus ancien de 3 mois). Veuillez compléter le numéro du club sur le certificat médical jaune avant de le donner à votre nouveau membre.

2) Le gestionnaire du club (air, balles et/ou clays) enverra ces certificats, après visa et cachet du médecin, au Bureau URSTB-f rue 't Serstevens 4 à 6530 THUIN. Veuillez aussi vérifier avant l'envoi que les informations (adresse, date de naissance, n° club,...) soient complètes et correctes.

3) Dès réception des certificats complétés, l'URSTB-f imprimera les cartes d'affiliation et les fera parvenir au club accompagnées de la facture.

ATTENTION !!! Les textes doivent être rédigés en LETTRES CAPITALES LISIBLES

ATTENTION !!!
L'affiliation URSTB-f «balles ou clays» est OBLIGATOIRE et PREALABLE à l'obtention ou renouvellement de votre LTS

Pour les tireurs

1) L'expédition des cartes d'affiliation aux clubs se fera dans les 8 jours de la demande au plus tard.

2) Cotisations selon la catégorie d'âge (suivant l'âge réel) :

- Cadets ou Juniors : jusqu'à 20 ans inclus, y compris les enfants nés en 2001 ou après = 10.00 euros
- Seniors : nés avant 2001 = 35.00 euros

3) <u>La double appartenance n'est pas autorisée</u> au sein d'un même type d'affiliation (balles ou clays).

La double appartenance pour une même discipline est interdite par le Décret de reconnaissance des fédérations sportives. Un tireur pourra bien entendu tirer pour un autre club que le club dans lequel il est affilié avec l'accord de celui-ci.

Dans le cas d'une demande d'affiliation pour un tireur déjà inscrit, la **<u>«seconde affiliation dans l'autre type» sera gratuite pour l'URSTB-f</u>** et le club demandeur recevra la carte correspondante.

Le cas d'un tireur affilié dans un club «balles» ET un club «clays» : Le tireur reçoit d'office 2 certificats médicaux par la voie de chacun des secrétariats des clubs. Il est nécessaire de faire rédiger durant la visite chez votre médecin les 2 certificats (balles et clays).

Si vous souhaitez impérativement être membre en première affiliation d'un type de club (balles ou clays), vous attendrez la réception de votre carte d'affiliation (balles ou clays) avant de transmettre votre second certificat médical auprès de votre 2e club de l'autre type.

Disponibilité - validité

- Les cartes d'affiliation 2021 devraient être disponibles à partir du 23 novembre 2020.

- Les nouveaux membres qui se trouveront en nov./déc. 2020 déjà en possession d'une carte de membre 2021 seront directement membres de l'URSTB-f et assurés.

- Les cartes d'affiliation 2020 seront périmées le 14/03/2021, jour de notre Assemblée Générale.

Toutefois, les participants aux championnats et sélections, les titulaires d'une LTS provisoire ou définitive sont tenus d'être titulaires d'une affiliation dès <u>le 01 janvier 2021</u>.

Décoration

Comme l'an passé, les responsables de clubs qui peuvent justifier de 10, 15 ou 20 ans d'activité au service du tir seront décorés lors de l'AG de mars. Veuillez faire parvenir la demande du club ainsi que les justificatifs au plus tard fin janvier au Bureau de l'URSTB-f. La présence du décoré est indispensable lors de la remise des médailles.

Le bureau URSTB-f

Assemblée générale 2021 URSTB-f

Le dimanche 14 mars 2021 - Hôtel des 3 Clés à Gembloux

L'ordre du jour paraîtra dans la revue Tirs 1-2021

Les PETITES annonces 4/2020

A vendre

A vendre avec autorisation : Carabine Browning A-Bolt 338 Win Mag + lunette offerte + boite de cartouches prix 800 euros. Pistolet Walther GSP 22 LR prix 490 euros. Pistolet Pardini SP 22LR prix 800 euros.
Gsm : 0474/79 62 25.
Mail : quentfou1987@gmail.com

A vendre avec autorisation : Fusil Zoli Kronos Trap, crosse réglable chokes, acier, bon état, mallette prix 1800 euros.
Gsm : 0486/84 39 67.
Mail : tho.wie@gmx.net

A vendre avec autorisation : Carabine Mauser Kar 98a (1918) avec baïonnette. Vente libre : Fusil Schmidt-Rubin 1889 (de 1894) avec baïonnette.
Gsm : 0475/83 97 70.

A vendre avec autorisation : Pistolet Mauser style Luger 6" 1978 neuf dans sa boite 1200 euros + 2 chargeurs et outils. Ceinturon de Shériff avec gaine et logement pour cartouches 22 L + étoile de Shériff et éperons 100 euros.
Gsm : 0479/84 19 90.
Mail : bas.ter@skynet.be

A vendre avec autorisation : Rev. S&W 586 6˝ 38/357 450 euros. Pist. Walther 22+32 GSP 630 euros. FN GP 35 Renaissance 1600 euros. Colt Gov. mod. 70 1911 45 ACP 630 euros. Luger P08 9P. 720 euros. FN 1910 180 euros. CZ mod. 83 7,65 360 euros. Car. FN TBolt 22LR 260 euros. Erma M1 22LR 180 euros. Anschutz 1807 22LR 900 euros. FN GP Victory neuf 1 sur 100 4000 euros gravures personnages écrin.
Mail : tanfostis@gmail.com

A vendre avec autorisation cause santé : Fusil Baïkal 12-70 Trap, 1 Winchester Walnut 30.30, 1 pistolet Browning Buckmark 22, 1 carabine BRNO semi-auto 22, 1 revolver S&W 38 SP 2 crosses, 1 lunette Samo. Faire offres.
Tél. : 081/61 28 34
Gsm : 0470/22 23 31

A vendre avec autorisation : Revolver Taurus 38SP 2 pouces parfait état 175 euros. Carabine Baikal à bascule en 222 REM avec 3 btes de car. 250 euros. Fusil Carl Gustav mod. 1896 cal. 6,5x55 très précis 450 euros.
Gsm : 0475/47 39 15
Mail : michel.lahaye@skynet.be

A vendre avec autorisation : Revolver S&W 686 cal. 357 Mag 4˝ très peu servi, état impeccable 650 euros.
Gsm : 0496/29 12 83
Mail : jptrimpont@outlook.com

A vendre avec autorisation : 22 Hornet Krico Long Fut .22 Hornet Weirauch neuf. HK USP 9mm neuf. FN 22LR semi auto. Walther PP 22LR neuf. Chargeur 222 CZ 15 euros. SW mod. 17 6» 22 LR SW mod. 686 6» neuf Baikal cal. 12 neuf Baikal cal. 16 neuf juxtaposé Liegeois juxta cal. 12.
Tél. : 061/58 93 55

A vendre avec autorisation : Pistolet FN GP, 9mm para, Pachmayr, tiré ± 4500 coups, prix : 400 euros.
Gsm : 0476/95 32 12
Mail : marsia.luc@gmail.com

A vendre avec autorisation : Star pistolet 9mm crosse bois épaule 400 euros. Lama pistolet 9mm 350 euros. Heckler et Koch 7,65 400 euros. Walther PP 7,65 500 FN 7,65 10/22 250 euros. Husqvarna 9mm 350 euros. Husqvarna mod. 1903 400 euros. ERMA 22 EP452 300 euros. Makarov 9mm court mod. 19 350 euros.
Gsm : 0475/31 41 21
Mail : marc.polet@skynet.be

A vendre arrêt chasse : 2 valises rigide Browning long. 123cm. 1 étui jambon cuir long. 82 cm. 2 cartouchières cal. 12. 1 filet camouflage 3x1,60m. 1 tabouret trépied + bretelle cuir. 1 bretelle cuir pour carabine sans grenadière. 1 pantalon nylon jambière. 1 molletière nylon Fjallaraven + tirettes. 1 cape verte nylon avec capuche type armée l'ensemble 200 euros. Séparément = 40 € p - 40 € - 15 € p - 20 € - 50 € - 30 € - 20 € - 20 € - 20 €. Photos sur demande.
Gsm : 0495/53 48 49.
Mail : mcstraco@yahoo.fr

A vendre avec autorisation : Walther GSP 32 + 22 complet avec malette parfait état + crosse Pardini 700 euros.
Tél. : 071/88 87 54 après 18h00.

A vendre avec autorisation : Pistolet Beretta modèle 71 cal. 22 LR comprenant plaquettes Bakelite + plaquettes en bois 3 chargeurs + étuis du pistolet en cuir épais sur mesure + étuis double pour les chargeurs, fabrique par D. Richardson le tout en parfait état. Photos disponibles prix 650 euros.
Gsm : 0474/84 07 16
Mail : nicoverli@skynet.be

A vendre avec autorisation : Pistolet Sig P226 9mm 500 euros. Carabine Schmidt Rubin 7,5x55 K11 courte 200 euros.
Mail : henri.deleener@gmail.com

A vendre avec autorisation : Luger Artillerie pour collectionneur Luger 08 Mauser Long 1936 de l'armée Perse en 9mm toutes les marques sont écrites en Sarki : 1000 modèle construit du n°3000 au 4000 état impeccable, toutes les pièces origines en état de tirer déclaré en modèle 4. Prix ferme 8000 euros.
Gsm : 0475/50 52 97.

Les PETITES annonces

A vendre avec autorisation avec modèle 9 LTS : Carabine à verrou CZ 455 Varmint 22LR très peu tiré avec bipied Harrys prix 500 euros. Carabine à verrou CZ 557 Varmint MTR cal. 308 Win. Très peu tiré vendue nue prix 800 euros.
Gsm : 0472/67 30 44.
Mail : giacclarino@hotmail.be

A vendre avec autorisation : divers pistolets cal. 6,35 Colt 45A1 SM 1945 + conversion .22. Armes longues et courtes 14-18. Collection armes 1940-45. Diverses carabine .22.
Tél. : 056/86 31 12.
Mail : maya.thierry@skynet.be

A vendre avec autorisation : Pistolet S&W M&P9 450 euros. Pistolet S&W 41 22 LR 5.5" 800 euros. Carabine Remington 700 SPS Tactical Magpul 308W Vortex 6-24x50 1250 euros. Carabine Winchester 94AE 30-30 Win 500 euros. Fusil Browning Ultra plus Trap 900 euros. Pistolet Colt MKIV 80 45 ACP EN 900 euros. Revolver Korth 3" Combat 357 TBE 1800 euros. Pistolet Walther PP 7,65 400 euros
Gsm : 0479/62 25 74.

A vendre avec autorisation : Sig Sauer P226 LDC II 9 Para 1000 euros. Sig Sauer P226 9 Para 800 euros. Revolver Colt Anaconda 44 Mag STL 6" 900 euros. Revolver Colt King Cobra 357 Mag STL 6" 900 euros. Ceinture + Holster + 2 portes charg. pour Sig Sauer P226 1100 euros. Photos sur demande.
Tél. : 010/84 29 04.
Gsm : 0478/94 24 39.
Mail : famille.ruizromero@gmail.com

A vendre avec autorisation avec modèle 9 LTS : Carabine à verrou monocoup Anschütz Match 64 très bon état avec dioptre Anschütz. Prix : 480 euros.
Gsm : 0472/67 30 44.
Mail : giacclarino@hotmail.be

A vendre avec autorisation : Mauser belge ABL 1951 reconstitué nouveau canon en 308W av. banc d'épreuve. Lunette Tasco 3-9x40 montage ZF39 550 euros.
Gsm : 0475/46 80 81.
Mail : jeanpol.parent@skynet.be

A vendre avec autorisation : Fusil Mosin Nagant 1891/30 Russe de 1943 400 euros. Pistolet CZ 75B hausse LPA + hausse d'origine + 3 chargeurs 350 euros. Pistolet Browning Buckmark 22LR UDX Rosewood 250 euros. Carabine CZ 455 Jaguar 22LR état quasi neuf 400 euros. Fusil mono coup cal. 12 Pedretti 80 euros.
Gsm : 0488/76 38 57.
Mail : dandreasilvain@yahoo.fr

A vendre avec autorisation : Walther PPK/S Interarms 380 ACP Stainless avec 3 chargeurs + étui, excellent état. Prix : 550 euros.
Gsm : 0479/31 10 91.
Mail : courtoispaquet@hotmail.be

A vendre avec autorisation : FN cal 12 gravé B2 GR d'or 17C surponte 2000 euros superposé état neuf. Superposé C12 franchi Feeling chasse tiré 50 cart. état neuf 800 euros. Revolver Colt Diamont Back cal. 22LR 6P 700 euros. Fusil FN Tweenty Weight aut 02 cal. 12 250 euros. Permis de chasse - Superposé B25 crosse col cygne cal. 12 état neuf 2000 euros. Prix à discuter.
Gsm : 0494/12 98 74.

A vendre avec autorisation : Rev. Smith & W. 686 6P 38 SPE/357 Mag super état. Car. verrou BSA Birmingham cal. 300 Win Magnum avec lunettes sous LTS. Car. verrou Browning Eurobolt cal. 7x64 avec lunettes + bipied, custom. Imitation Cheytac coul. sable, très belle. Prix à convenir + infos et photos par mail.
Gsm : 0477/91 23 09.
Mail : philamand1@gmail.com

A vendre avec autorisation : Revolver Smith & Wesson Model 29 canon 6.5**"** cal. 44 Mag & 44 SPL Dirty Harry neuf jamais tiré bronzage splendide. Crosse Custom Shop et Target. Coffre bois + accessoires. Revolver Alfa Steel 3541 .357 Magnum canon 4**"** tiré 100 cartouches état neuf bronzage Mat 300 euros. Photos HD par mail.
Mail : toonfish@hotmail.com

A vendre avec autorisation : Luger 1916 600 euros. CZ85 9 Para 350 euros. Fusil Manuarm 22LR à 1 coup 50 euros. Carabine Browning Lever Action 22LR 150 euros.
Tél. : 02/524 35 62.

A vendre avec autorisation ou agrément musée d'armes -14/18-40/45 et autres + matériel - Militariat - Dagues - Baionnettes - casques etc. + de 200 armes - curieux s'abstenir.
Tél. : 084/34 57 05.
Gsm : 0477/29 97 16
Mail : jeansene.emile@gmail.com

A vendre avec autorisation : Fusil de chasse Baïkal cal. 12 tiré 70 fois 100 euros. Fusil Mauser K98 cal. 8,57 canon bouché 100 euros.
Tél. : 02/396 28 32.

A vendre avec autorisation : Winchester 30-30 Wesson 74 cm commémorative, parfait état 900 euros avec valise n°de série CN11222
Tél. : 081/56 69 55.
Gsm : 0477/21 53 80
Mail : afgouy@gmail.com

A vendre avec autorisation : Walther PPQ M2 5" 22LR état nf 450 euros. Ruger chargeur 22 excel. état + acc. origine 300 euros. Ruger mini 14 Hogue Target 223 + acc. orig. + 4 char. 30 tiré 200 cps état neuf 1300 euros. FN GP Silver 9x19 tiré 500 cps 750 euros. HK P7 M13 9x19 + 2e charg. nf 500 euros. Infos compl. et photos par mail.
Gsm : 0495/45 00 11.
Mail : didier_vilers @hotmail.com

A vendre avec autorisation : Pistolet FN 1900 bleu 400 euros. Pist. FN GP35 Capitan WW2 avec gravure renaissance et liseret en or 2000 euros. Pistolet GP35 Capitan dotation armée belge 1939 400 euros. Pistolet FN GP35 avec gravure en or, état impec. 1250 euros. Fusil français modèle 1777 modifié AN 1x avec SA baïonnette 1150 euros.
Gsm : 0472/24 23 63.
Mail : philippe.fouyn@gmail.com

A vendre avec autorisation : Pist. Beretta 22LR 500 euros. Pist. STI Falcon 3.9 cal. 45 ACP 600 euros. Revol. Rossi 38SP 2 pces 150 euros. Cara. Sidma 22LR mod. Stutzen + lun. 300 euros. Carab. Voere verrou 7x64 mod. Stutzen + Stetcher + lun. Swar. 1,5 - 6x42 600 euros. Car. Anschütz 22LR semi-auto 150 euros. Car. Anschütz 22LR 1 coup 50 euros. A discuter.
Tél. : 082/67 73 37.
Gsm : 0470/58 53 63.
Mail : jeanmarie.materne@gmail.com

A vendre avec autorisation : Rare Springfield M 1903 Mark I année 1918 fab. Arsenal Springfield très bon état 30.06 adapté kit Pedersen 2250 euros. Fusil US17 30.06 Fab. Remington année 1918 , très bon état 950 euros.
Gsm : 0474/85 88 59 par sms.

A vendre : Matériel de rechargement LEE en 9mm complet four calibreuse et tourelle 4 positions.
Tél. : 04/264 30 40.
Gsm : 0475/90 99 64.

A vendre avec autorisation LTS ou mod. 4 : Hämmerli 280 22LR 600 euros. Pistolet SW MP22 300 euros. Carabine BRNO 22LR 150 euros. Pistolet Glock 34 200 euros.
Gsm : 0475/90 28 65.
Mail : cv005940@voo.be

A vendre avec autorisation : Revolver Taurus 669 inox 357 Magnum 6 pouces plaquettes bois + plaquettes Pachmayr, rail de montage lunette, 1 die RCBS 18262, 1 die RCBS 18212, 130 cartouches 357, 250 cartouches 38 Wadcutter, 500 douilles, 330 ogives Fiocchi 357 et 200 Wadcutter, le tout pour 550 euros. Saeco recalibreuse graisseuse lubri-sizer, die Saeco .4520, 4290, 3565, un four Saeco mod. 24, une lingotière Saeco 4 emplacements, une pince RCBS avec moule double 45-255-KT et 44-245-KT, une pince Lyman avec un moule double 358477, le tout pour 250 euros.
Mail : fa854114@skynet.be

A vendre avec autorisation : Pistolet Sig P210-5 9mm Para, Pistolet Sig P210-6 9mm Para et Revolver Ruger GP100 6″ inox 357 Magnum. Armes en très bon état. Prix à convenir.
Gsm : 0476/41 41 79.

A vendre avec autorisation : HK USP Expert 9mm prix 850 euros. Tanfoglio GT 22T 22LR 2 chargeurs prix 180 euros. Sig P226 Légion 9mm tirer 200 coups prix 1999 euros vendu 1700 euros, état neuf. Beretta 71 crosse bois étui prix 320 euros.
Gsm : 0472/12 08 05.
Mail : domini8963@gmail.com

A vendre avec autorisation : Winchester 94-Centennial, 30-30, grade 1, neuve dans boîte 900 euros. Car. Bar affut 300WM, 61 cm, état neuve, 650 euros. FN Browning 7RM, High Power Safari, Pecar 4-10x52, 675 euros. Winchester 100 cal. 284W, Pecar 4x10 + mun. 550 euros. Tikka Express 412S 7x65R, neuf, 980 euros. Miroku 22LR, semi-auto, 65 euros. Car. Rem. 660, cal. 6mm Rem 600 euros. Rev. Astra 2**"** 150 euros.
Tél. : 055/31 63 82.
Mail : willyluc@skynet.be

A vendre avec autorisation : PPK 9mm KZ 525 euros, PPK 22 475 euros, PPK 7.65 450 euros, Ruger GP100 6**"** inox très peu tiré 675 euros, Sphinx 9mm biton neuf. Boite d'origine + manuel pour le GP, le 9 KZ et le sphinx 850 euros. Faire offre si intéressé.
Gsm : 0473/87 20 43.
Mail : diabolojunior@msn.com

A vendre avec autorisation : K31 + rail amovible + lunette Vomz 3,5x20 TB état 850 euros. K98 1938 code 42 8x57JS Sniper + lunette origine Bischoff 4x8 1200 euros. K98 ce 1942 8x57JS 700 euros. SAFN B ABL 1952 30.06 TB état 850 euros. Garand M1 Springfield 30.06 sept 44 TB état 1600 euros. CZ 858 Tactical crosse pliable + rail + pt rouge Aimpoint Micro H2 TB 950 euros. Pistolet P14 para ordnance inox 45 ACP TB état 850 euros.
Gsm : 0474/85 88 59 par sms.

A vendre avec autorisation : Revolver Colt Peacekeer calibre 357 Magnum/38SP 4 pouces noir mat TB état, peu tiré 700 euros. Pistolet FN Baby calibre 6,35 tiré max. 25x comme neuf 200 euros de préférence en lot. Plus accessoires. A discuter.
Gsm : 0473/43 55 97.
Mail : michaux-zyla@skynet.be

A vendre avec autorisation : CAL didactique FN neuve à vendre. Exemplaire unique, faire offre par mail :
charles.deronge@skynet.be

A vendre avec autorisation : Quelques armes sont à la recherche d'un nouveau propriétaire, comme carabine Grünig & Elmiger 308 superbe avec canon neuf Lothar Walther en stainless, une Remington 700 VSSF nickel en 223 tout en stainless, et une carabine courte Remington Seven en 7mm-08.
Allez sur **tir.unused.ga** pour les voir et éventuellement me contacter.

A vendre avec autorisation : Mun. tout calibre et petit prix + mun. de collection guerre et chasse.
Tél. : 061/51 22 98 après 16H00.

A vendre : P240 Hämmerli, crosse anatomique droitier.
Tél. : 071/ 59 64 57
Mail : secretariat@urstbf.org

Recherche

Recherche : Smith & Wesson 1905 4th change et/ou «Victory» bleu ou parkérisé 38 S&W ou 38 Special. Uniquement marquages DAD , RCAF ou pas canon 2" 4" 5" et accessoires (gaines, cartouches, WWII). Pistolet P08 1ère et 2e GM.
Tél. : 071/ 59 64 57
Mail : secretariat@urstbf.org

Recherche : Arme de poing gravée uniquement excellent état, étudie toutes offres.
Gsm : 0478/41 50 20
Mail : emile@centertirstevens.be

Recherche : Carabine CZ en calibre 7,62x39 en bon état.
Gsm : 0475/47 39 15
Mail : michel.lahaye@skynet.be

Recherche : Presse de rechargement Lee automatique calibre 357 Magnum et 38 Spécial excellent état fonctionnel sans problème.
Mail : jpv@teledisnet.be

Recherche : Cartouche spéciale 22 Win. automatic pour carabine Winchester 22 automatic model 1903.
Tél. : 081/57 01 90.
Mail : jacques_le_grand@hotmail.com

Recherche : Pistolet CZ Shadow II 9mm à bon prix.
Gsm : 0475/42 02 60
Mail : schoenaerts@live.be

Recherche : Colt Python.
Gsm : 0475/93 97 37.
Mail : jmtirsport@gmail.com

Décès

Monsieur Albert CAMUS

Nous avons appris le décès de **Monsieur Albert CAMUS**, président d'honneur de la Société Royale de Tir Charleroi, survenu le 29 juillet 2020.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Formulaire petite annonce

NOM : .....

Prénom : .....

□ **A vendre**
(avec autorisation ou LTS définitive + mod. 9)

□ **Recherche**

Parution : (à cocher)

□ 1 parution = 5,00 €
□ 2 parutions = 10,00 €
□ 3 parutions = 15,00 €
□ 4 parutions = 20,00 €

+ 1,00 € par ligne supplémentaire à la grille

Paiement par virement :

URSTB-f
BE45 0003 0015 6089
BIC BPOTBEB1
Communication :
petite annonce + votre nom

Coordonnées **(qui seront publiées dans la petite annonce)**

Tél : ***Gsm :***

e-mail : .....@.....

Les petites annonces doivent nous parvenir **au plus tard pour le 10 décembre 2020**.
Elles doivent être envoyées **avec la preuve de paiement** : - par courrier à **URSTB-f/Revue Tirs - rue 't Serstevens 4 - 6530 THUIN**
- par mail à **tirs@urstbf.org**

ZI Hauts Sarts
4ème avenue, 5- 4040 Herstal
Tél. : 04/240 41 11
secoya-be@hotmail.com

Heures d'ouverture
mardi, mercredi et jeudi
de 10h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h00

Matériel et composants de rechargement

Armes toutes marques, munitions, réparations et entretien, bronzage

www.anuo.be

SECOYA s.p.r.l.
Armurerie

Distributeur Pardini, Anschütz AHG, Gehmann, Centra

PROMO (sauf ventes) cartouches GECO S.A. .22LR, .223, .308
ARMES NEUVES et D'OCCASIONS : (sauf ventes)
Carabine UBERTI 1873 jaspée cal. 44-40
Carabine Winchester 94 «Little Big Horn» cal. 30-30
Carabine Marlin 1895 cal. 455 Marlin
Revolvers commémoratifs S&W, .45 ACP, 45 Colt, 44-40, .357 (27)
Pistolet CZ - GP - Beretta - HS - S. Sauer P220, Derringer 38 sp.
Carabine MARLIN C. 45-70 - B25 cal. 20 - Carabine Savage 10 BA à verrou cal. 308
Carabine Rossi (levier s/g) cal. 357, etc.

Boutique

Tapis de tir pistolier 39x25cm

10,00 €

Autocollants 8 cm

J'aime le tir Sportif

J'aime le tir récréatif

J'aime le tir aux clays

2,00 €

Ecusson 3 tireurs en tissu 8x6cm

8,00 €

Pochette 7 cm de diamètre

2,00 €

Essuie main noir 51x30cm

15,00 €

Pin's 3x2cm

2,00 €

Registres de présence

pour les clubs affiliés

1 registre	10,00 €
1 registre + port	13,00 €
2 registres + port	23,00 €
3 registres + port	33,00 €
4 registres + port	44,00 €
5 registres + port	54,00 €

Comment commander ?

Pour vous procurer un article, il suffit de payer le total de votre commande sur le compte :

IBAN BE45 0003 0015 6089
BIC BPOTBEB1

Les frais de port sont inclus dans les prix.

N'oubliez pas de préciser en communication les articles souhaités ainsi que vos coordonnées complètes.
Dès réception du paiement, nous vous enverrons votre commande.

MORPHING CREATIVITY

transformation créative

AMMO-UP™

Ramasseurs de douilles grandes calibres en utilisation en Belgique chez :
Trainingscentrum Interleuven – Campus Vesta – APPEV (Province de Hainaut) – CT Fontainois – Politie Limburg Regio Hoofdstad – Police de Liège – EBSA – RISTA Lokale Politie Mechelen-Willebroek – PLOT Limburg – PZ Aalst – …

Morphing Creativity bvba
Schalienhofstraat 42
BE 8570 Vichte - België
Contact: Patrick Hermans

Tél. +32 (0)479 98 06 75
Fax +32 (0)56 77 19 70
Skype: Patrick.Hermans.Morphing
Email: info@morphing-creativity.be

S B
EXIGEZ LE MEILLEUR POUR VOTRE ARME.
SPRL JACQUES NICOLAY • POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ VOTRE ARMURIER HABITUEL.